

SORBONNE UNIVERSITE

FACULTE DES LETTRES

UFR D'ETUDES GERMANIQUES ET NORDIQUES

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES 2026-2027

CENTRE UNIVERSITAIRE MALESHERBES

108 BOULEVARD MALESHERBES 75017 PARIS

Lettres-EtudesGermaniques@sorbonne-universite.fr



LICENCE – MASTER

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES



LETTRES
SORBONNE
UNIVERSITÉ
D.E.V.E.

CALENDRIER FACULTAIRE 2026 - 2027

(hors écoles internes : Celsa et INSPÉ)

adopté en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 2026 et en Conseil d'Administration de SORBONNE UNIVERSITÉ le 2026

1er semestre : du 14 septembre 2026 au 15 janvier 2027 inclus / 2nd semestre : du 25 janvier au 28 juin 2027 inclus
Fin d'année universitaire : le 30 septembre 2027,
ou le 13 décembre 2027 pour les M2 avec stages crédités d'ECTS, nécessitant la tenue d'un jury après le 30 septembre 2027

2026												2027												DEBUT D'ANNEE UNIVERSITAIRE SUIVANTE											
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE																
1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 M	1 D	1 M	1 S	1 M	1 D	1 M	1 S	1 M	1 D																
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2 D	2 M	2 L	2 J	2 D	2 M	2 L																
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 V	3 M	3 D	3 M	3 L	3 J	3 D	3 M	3 L																
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 D	4 M	4 L	4 D	4 M	4 S	4 D																
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 D	5 M	5 J	5 L	5 D	5 M	5 J																
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 D	6 V	6 L	6 J	6 D	6 V																
7 L	7 M	7 J	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 J	7 M	7 M	7 D	7 M	7 J	7 M	7 L	7 M	7 J	7 M	7 L																
8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 J	8 M	8 D	8 J	8 D	8 M	8 J																
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 V	9 M	9 D	9 V	9 L	9 M	9 V																
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 D	10 M	10 S	10 M	10 L	10 D	10 M	10 V	10 J																
11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 S	11 V	11 D	11 M	11 J	11 M	11 L	11 D	11 M	11 S	11 J																
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 D	12 M	12 J	12 M	12 L	12 J	12 D	12 M	12 J																
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 V	13 M	13 D	13 M	13 J	13 M	13 L	13 D	13 M	13 S	13 J																
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 D	14 M	14 J	14 M	14 L	14 M	14 S	14 M	14 J																
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 J	15 M	15 L	15 D	15 M	15 S	15 J																
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 J	16 M	16 D	16 L	16 J	16 M	16 V																
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 L	17 M	17 J	17 M	17 D	17 V	17 J	17 M	17 V																
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 S	18 L	18 M	18 J	18 M	18 L	18 D	18 S	18 M	18 J																
19 S	19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 M	19 V	19 J	19 M	19 L	19 D	19 S	19 M	19 J																
20 D	20 M	20 V	20 S	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 M	20 D	20 V	20 L	20 D	20 M	20 L	20 V	20 L	20 M	20 J																
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 M	21 L	21 S	21 M	21 J	21 M	21 L	21 S	21 M	21 S	21 J																
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 J	22 M	22 S	22 D	22 M	22 S	22 J																
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 J	23 M	23 D	23 L	23 M	23 S	23 J																
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 V	24 L	24 M	24 J	24 S	24 M	24 J	24 M	24 L	24 V	24 M	24 S	24 J																
25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 S	25 L	25 D	25 M	25 J	25 M	25 L	25 D	25 M	25 S	25 J																
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 D	26 M	26 J	26 M	26 L	26 J	26 D	26 M	26 J																
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 M	27 D	27 V	27 L	27 D	27 M	27 L	27 D	27 M	27 S	27 J																
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 M	28 L	28 S	28 M	28 J	28 M	28 L	28 D	28 M	28 S	28 J																
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 J	29 M	29 L	29 D	29 M	29 S	29 J																
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 M	30 J	30 M	30 L	30 D	30 M	30 S	30 J																
31 J	31 S	31 D	31 J	31 D	31 L	31 M	31 V	31 D	31 M	31 L	31 S	31 M	31 J	31 M	31 L	31 D	31 M	31 S	31 J																

8 ouverture inscriptions Pédagogiques en ligne (Pweb) semestre 1

18 ouverture inscriptions Pédagogiques en ligne (Pweb) semestre 2

30 fin d'année universitaire 2025-2026

13 fin d'année universitaire 2026-2027 / M2 stages jury après fin sept.

15 date limite d'arrivée tardive pour les étudiants internationaux

14 fin d'année universitaire 2025-2026 / M2 stages jury après fin sept.

30 fin d'année universitaire 2026-2027

13 fin d'année universitaire 2026-2027 / M2 stages jury après fin sept.

Licence et Master : périodes de cours
Licence : périodes de révision tutorée pour Contrôle Mixte et Contrôle Terminal
Examens : session initiale (2 périodes : janvier et mai)
Examens : session de rattrapage S1 et S2 (juin)
Jury de Licence (y compris dérogatoires)
Jury de Master (y compris dérogatoires)
Publication des résultats
Interruption d'études
Dimanches / Jours fériés

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

SOMMAIRE

Renseignements généraux et spécifiques au néerlandais	p. 4
Tableaux licences études néerlandaises	p. 7
Tableau parcours néerlandais FLE	p. 11
Programmes licence 1	p. 12
Programmes licence 2	p. 15
Programmes licence 3	p. 17
Modalités de contrôle des connaissances : généralités	p. 21
Modalités de contrôle des connaissances licence 1	p. 24
Modalités de contrôle des connaissances licence 2	p. 25
Modalités de contrôle des connaissances licence 3	p. 25
Modalités de contrôle des connaissances licence 3 FLE	p. 26
Tableau Master 1	p. 28
Tableau Master 2	p. 29
Programmes Master 1	p. 30
Modalités de contrôle des connaissances Master 1	p. 33
Programmes Master 2	p. 34
Modalités de contrôle des connaissances Master 2	p. 36
Tableau des semaines paires et impaires	p. 37
Modules conseillés aux étudiants Erasmus	p. 38
Activités proposées, échanges et stages	p. 39
Parcours orthodidacte	p. 41

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Renseignements généraux et spécifiques au néerlandais

Directeur de l'UFR d'Etudes Germaniques et Nordiques : M le Professeur Olivier AGARD.

Responsable des Etudes Néerlandaises : Mme Kim ANDRINGA

Réception des étudiants

Réception des étudiants par Mme ANDRINGA sur rendez-vous (pris par mail) au bureau 305.

Réception des étudiants par les autres enseignants sur rendez-vous.

Responsable pédagogique et scientifique et responsable Erasmus

Mme Kim ANDRINGA

Les enseignants

Kim ANDRINGA	kim.andringa@sorbonne-universite.fr
Anne BEERMAN	annebeerman.prof@gmail.com
Marie JADOT	marie.jadot@sorbonne-universite.fr
Sasha RICHMAN	sasha.richman@sorbonne-universite.fr
Eline VAN ERDEWIJK	elinevanerdewijkpro@gmail.com
Katrien VANHAMEL	kvanhamelprof@gmail.com

Secrétariat

UFR d'Études Germaniques et Nordiques

Etudes Néerlandaises : Bureau 307

Centre Universitaire Malesherbes

108 Boulevard Malesherbes

75017 PARIS

Lettres-EtudesGermaniques@sorbonne-universite.fr

Le secrétariat est joignable au 01 43 18 41 41 ou au 01 43 18 41 42.

Heures d'ouverture aux étudiants :

Lundi : fermé au public le matin /14h-16h30

Mardi : 9h30-12h30/14h-16h30

Mercredi : 9h30-12h30/14h-16h30

Jeudi : 9h30-12h30/14h-16h30

Vendredi : 9h30-12h30/ fermé au public l'après-midi

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Achat des ouvrages

Les livres que les étudiants doivent se procurer sont marqués par un astérisque (*) dans cette brochure. Les méthodes de langue que les étudiants utiliseront dès les premiers cours doivent être achetées par les étudiants eux-mêmes. Se renseigner sur internet.

Pour les ouvrages épuisés ou indisponibles, on consultera les sites www.boekwinkeltjes.nl, <https://boekenbalie.nl> et www.antiqubook.nl, regroupant les bouquinistes néerlandais et flamands (possibilité de commander de nombreux livres d'occasion à petits prix).

Pré-rentrée et inscriptions

Informations de pré-rentrée pour les étudiants de 1^{ère} année de Licence :

**La réunion d'information de la pré-rentrée aura lieu le 7 septembre à 10h00
pour les Licence et les Master.**

Consulter les informations en ligne sur la page de l'UFR (site de Sorbonne Université, Faculté des Lettres) et sur l'ENT (environnement numérique de travail)

Inscriptions administratives et pédagogiques

Elles s'effectuent en ligne à partir du 7 juillet (inscriptions administratives) et du 8 septembre 2026 (inscriptions pédagogiques). Consulter :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/inscriptions-administratives> .

Les cours ont lieu au Centre Universitaire Malesherbes, 108 Boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

Pour l'année 2026-2027, la rentrée des cours a lieu le lundi 14 septembre 2026.

Les cours de néerlandais ont lieu de manière générale les lundis, mardis et mercredis. Les emplois du temps et les salles vous seront communiqués à la rentrée.

Consulter également régulièrement les panneaux d'affichage à côté du bureau 307.

Tutorat de langue : mise en place courant octobre

Réorientation

Les étudiants désirant se réorienter après le premier semestre de Licence 1 doivent prendre contact avec Mme Andringa début décembre 2026.

La présence des étudiants est attendue à tous les cours dès la rentrée !

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Pourquoi étudier le néerlandais ?

Pour les linguistes

- Parce que la langue néerlandaise est parlée par vingt-trois millions de personnes et parce qu'elle a le statut de langue officielle dans deux pays européens. Sans oublier que le flamand français, qui est un dialecte néerlandais, est encore parlé par quelques dizaines de milliers de personnes aujourd'hui dans le Nord de la France.

Pour les germanistes

- Parce que le néerlandais entretient des rapports riches et étroits avec l'allemand et parce que le monde néerlandophone occupe une position originale au sein de la germanité.

Pour les futurs acteurs du monde des affaires

- Parce que les Pays-Bas et la Belgique sont des partenaires économiques privilégiés de la France.

Pour les journalistes et les politiques

- Parce que les Pays-Bas et la Belgique, membres fondateurs de l'OTAN et de l'Union Européenne, sont des piliers de la construction européenne et qu'une bonne connaissance de leur histoire est un élément important pour la compréhension de l'histoire de l'Europe. Parce que le parlement européen siège à Bruxelles et que la Cour Internationale de Justice se trouve à La Haye

Pour les littéraires

- Parce que, dès le Moyen-Âge, les Pays-Bas et la Flandre font entendre leurs voix à travers les différents genres poétiques, théâtraux et romanesques, et parce que des initiatives importantes, tel le Salon du Livre, montrent que la France s'ouvre résolument aux belles lettres septentrionales et aura donc de plus en plus souvent besoin de traducteurs sensibles aux différences des cultures.

Pour les historiens

- Parce qu'on a pu dire des Pays-Bas qu'ils étaient « un petit pays avec un grand passé » et parce que, du siècle bourguignon jusqu'à nos jours, les échanges entre les régions de langue néerlandaise et la France ont été des plus intenses.

Pour les historiens de l'art

- Parce que les œuvres de Van Eyck, Bosch, Bruegel, Rubens, Rembrandt, Van Gogh, Mondrian ou Appel constituent autant de contributions au patrimoine international de la peinture, et ... parce que Marcel Proust estimait que *La vue de Delft* de Johannes Vermeer était le plus beau tableau du monde.

Pour les juristes

- Parce que les Pays-Bas ont connu, depuis Grotius, une forte tradition juridique et parce qu'une bonne maîtrise de la langue néerlandaise offre une voie ouvrant sur le droit international.

Pour les étudiants partant dans le cadre des programmes Erasmus

- Parce que la figure qui symbolise leur mobilité, leur curiosité et leur ouverture d'esprit s'appelait Erasme de Rotterdam.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

LICENCE

PARCOURS :

1. ETUDES NEERLANDAISES (L1, L2 et L3)
2. NEERLANDAIS/FLE (L3 UNIQUEMENT)

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Tableau LICENCE 1. Parcours Etudes Néerlandaises

	Semestre 1	Semestre 2
6 ECTS	UE1 — Langue I - L1EGNE11 : Initiation à la langue néerlandaise. 3 TD, 1 TP (6 ECTS)	UE1 — Langue I - L2EGNE21 : Initiation à la langue néerlandaise 3 TD, 1 TP (6 ECTS)
6 ECTS	UE2 — Civilisation I et Histoire de l'art - L1EGNE12 : Introduction à l'histoire et à la géographie des Pays-Bas et de la Belgique. 2 CM (3 ECTS) - L1EGNE13 : Initiation à l'histoire de la peinture flamande et hollandaise. 2 CM (3 ECTS)	UE2 — Civilisation I et Histoire de l'art - L2EGNE22 : Introduction à l'histoire et à la géographie des Pays-Bas et de la Belgique 2 CM (3 ECTS) - L2EGNE23 : Initiation à l'histoire de la peinture flamande et hollandaise 2 CM (3 ECTS)
6 ECTS	UE3 — Littérature I - L1EGNE14 : Littérature néerlandaise classique (Pays-Bas et Flandre). 2 CM (6 ECTS)	UE3 — Littérature I - L2EGNE24 : Littérature moderne et contemporaine néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) 2 CM (6 ECTS)
8 ECTS	UE4 — Linguistique et langue I - L1EGNE15 : Introduction à la phonologie 1 CM (2 ECTS) - L1EGNE16 : Grammaire traditionnelle : les natures 1 TD (2 ECTS) - L1EGNE17 : Expressions écrite et orale 2 TD (2 ECTS) - L1EGNE18 : Version structurale 1 TD (2 ECTS)	UE4 — Linguistique et activités langagières I - L2EGNE25 : Introduction à la morphologie 1 CM (2 ECTS) - L2EGNE26 : Grammaire traditionnelle : les fonctions 1 TD (2 ECTS) - L2EGNE27 : Expressions écrite et orale 2 TD (2 ECTS) - L2EGNE28 : Version structurale 1 TD (1 ECTS) - L2EGNE29 : Introduction à la linguistique générale 1 CM (1 ECTS)
4 ECTS	UE5 — Enseignements d'ouverture - Option découverte ou PIX (2 ECTS) - LV2 : Option Langue (Anglais pour germanistes ou Langues nordiques ou Langue allemande ou Yiddish) (2 ECTS)	UE5 — Enseignements d'ouverture - Option découverte ou PIX (2 ECTS) - LV2 : Option Langue (Anglais pour germanistes ou Langues nordiques ou Langue allemande ou Yiddish) (2 ECTS)

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Tableau LICENCE 2. Parcours Etudes Néerlandaises

	Semestre 3	Semestre 4
6 ECTS	UE1 — Langue II - L3EGNE31 : Approfondissement de la langue néerlandaise : vocabulaire, grammaire de base, compréhension de textes et prononciation 3 TD, 1 TP (6 ECTS)	UE1 — Langue II - L4EGNE41 : Approfondissement de la langue néerlandaise : vocabulaire, grammaire de base, compréhension de textes et prononciation 3 TD, 1 TP (6 ECTS)
6 ECTS	UE2 — Civilisation II - L3EGNE32 : Histoire culturelle des Pays-Bas et de la Belgique de 1800 à 1914 2 CM (6 ECTS)	UE2 — Civilisation II - L4EGNE42 : Histoire culturelle des Pays-Bas et de la Belgique de 1914 à nos jours 2 CM (6 ECTS)
6 ECTS	UE3 — Littérature II - L3EGNE34 : Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la poésie 2 CM (6 ECTS)	UE3 — Littérature II - L4EGNE44 : Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la prose 2 CM (6 ECTS)
8 ECTS	UE4 — Linguistique et langue II - L3EGNE35 : Introduction à la linguistique générale et contrastive 1 1 CM (2 ECTS) - L3EGNE36 : Introduction à la linguistique générale et contrastive 2 1 CM (2 ECTS) - L3EGNE37 : Expressions écrite et orale 2 TD (2 ECTS) -L3EGNE38 : Initiation à la version 1 TD (2 ECTS)	UE4 — Linguistique et activités langagières II - L4EGNE45 : Syntaxe: les structures des syntagmes 1 CM (2 ECTS) - L4EGNE49 : Linguistique des langues germaniques 1 CM (2 ECTS) - L4EGNE47 : Entraînements spécifiques aux aptitudes productives : expressions écrite et orale 2 TD (2 ECTS) - L4EGNE48 : Initiation à la version 1 TD (2 ECTS)
4 ECTS	UE5 — Enseignements d'ouverture - Option découverte ou PIX (2 ECTS) - Option langue (UFR ou SIAL) (2 ECTS)	UE5 — Enseignements d'ouverture - Option découverte ou PIX (2 ECTS) - Option langue (UFR ou SIAL) (2 ECTS)

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Tableau LICENCE 3. Parcours Etudes Néerlandaises

	Semestre 5	Semestre 6
7 ECTS	UE1 — Langue III - L5EGNE57 : Expressions écrite et orale III 2 TD (4 ECTS) - L5EGNE58 : Version 2 TD (3 ECTS)	UE1 — Langue III - L6EGNE67 : Expressions écrite et orale 2 TD (4 ECTS) - L6EGNE68 : Version 2 TD (3 ECTS)
7 ECTS	UE2 — Civilisation III / Histoire de l'art II - L5EGNE52 : Thème annuel 2 CM (4 ECTS) - L5EGNE53 : Approfondissement de l'histoire de l'art/Histoire des idées. CE COURS NE SERA PAS OUVERT EN 2026-27 2 CM (3 ECTS)	UE2 — Civilisation III / Histoire de l'art II - L6EGNE62 : Thème annuel 2 CM (4 ECTS) - L6EGNE53 : Approfondissement de l'histoire de l'art/Histoire des idées. CE COURS NE SERA PAS OUVERT EN 2026-27 2 CM (3 ECTS)
6 ECTS	UE3 — Littérature III - L5EGNE54: Textes littéraires avec une introduction à la poésie 2 CM (4 ECTS) - L5EGNE50: Méthodologie et rédaction académiques 1 TD (2 ECTS)	UE3 — Littérature III - L6EGNE64 : Textes littéraires avec une introduction à la prose) 2 CM (4 ECTS) - L6EGNE60 : Méthodologie et rédaction académiques 1 TD (2 ECTS) -
6 ECTS	UE4 — Linguistique et langue III - L5EGNE55: Introduction à la linguistique générale et contrastive 2 CM (4 ECTS) - L5EGNE59: Thème (2 ECTS) 1 TD	UE4 — Linguistique et langue III - L6EGNE65 : Syntaxe: les structures des syntagmes 2 CM (4 ECTS) - L6EGNE69 : Thème 1 TD (2 ECTS)
4 ECTS	UE5 — Enseignements d'ouverture - Option découverte ou PIX (2 ECTS) - Option langue (UFR ou SIAL) (2 ECTS)	UE5 — Enseignements d'ouverture - Option découverte ou PIX (2 ECTS) - Option langue (UFR ou SIAL) (2 ECTS)

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Tableau LICENCE 3. Parcours néerlandais/FLE

	Semestre 5	Semestre 6
6 ECTS	UE1 — Langue III - L5EGNE57 : Expressions écrite et orale III 2 TD (3 ECTS) - L5EGNE58 : Version 2 TD (3 ECTS)	UE1 — Langue III - L6EGNE67 : Expressions écrite et orale 2 TD (3 ECTS) - L6EGNE68 : Version 2 TD (3 ECTS)
6 ECTS	UE2 — Civilisation III / Histoire de l'art II - L5EGNE52 : Thème annuel 2 CM (3 ECTS) - L5EGNE53 : Approfondissement de l'histoire de l'art/Histoire des idées. CE COURS NE SERA PAS OUVERT EN 2026-27 2 CM (3 ECTS)	UE2 — Civilisation III / Histoire de l'art II - L6EGNE62 : Thème annuel 2 CM (3 ECTS) - L6EGNE53 : Approfondissement de l'histoire de l'art/Histoire des idées. CE COURS NE SERA PAS OUVERT EN 2026-27 2 CM (3 ECTS)
5 ECTS	UE3 — Littérature III - L5EGNE54 : Textes littéraires avec une introduction à la poésie 2 CM (3 ECTS) - L5EGNE50 : Méthodologie et rédaction académiques 1 TD (2 ECTS)	UE3 — Littérature III - L6EGNE64 : Textes littéraires avec une introduction à la prose 2 CM (3 ECTS) - L6EGNE60 : Méthodologie et rédaction académiques 1 TD (2 ECTS)
5 ECTS	UE4 — Linguistique et langue III - L5EGNE55 : Introduction à la linguistique générale et contrastive 2 CM (3 ECTS) - L5EGNE59 : Thème (2 ECTS) 1 TD	UE4 — Linguistique et langue III - L6EGNE65 : Syntaxe: les structures des syntagmes 2 CM (3 ECTS) - L6EGNE69 : Thème 1 TD (2 ECTS)
8 ECTS	UE5 – FLE - 5LKLAFAPR : Apprentissage réflexif d'une langue inconnue Élément intermédiaire (italien L5IT01FL ou allemand L5GNA1FL) (4 ECTS) - L5LFG072 : Didactique (4 ECTS)	UE5 – FLE - L6LI71LM : Initiation à l'histoire culturelle (4 ECTS) - L6LFG073 : Phonie et graphie (4 ECTS)

Pour tout renseignement concernant les UE de FLE (semestre 5 et semestre 6), s'adresser à l'UFR de langue française en Sorbonne.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

PROGRAMMES LICENCE

PROGRAMMES LICENCE 1

L'enseignement de première année est conçu pour des débutants.

LES ETUDIANTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT SE PROCURER LES TITRES PRÉCÉDÉS D'UN ASTERISQUE (*)

UE1 — Langue I (3h travaux dirigés, 1h travaux pratiques)

— Programme : Initiation à la langue néerlandaise L1EGNE11/L2EGNE21

Bibliographie :

*M. BEERSMANS & W. TERSTEEG (2020), *De opmaat, herziene editie. Naar NT2-niveau A2*. Amsterdam : Boom, ISBN 9789024431991

Également disponible en version en ligne (⚠ non compatible smartphone et tablette) : https://www.nt2.nl/nl/zoeken/100-637_De-opmaat-herziene-editie-online-only

BOGAARDS, P. et al. (2007), *Le Robert & Van Dale*. Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français. Paris : Dictionnaires Le Robert / Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie. Également accessible en ligne depuis le site de la bibliothèque de la Sorbonne : <https://pakket20-vandale-nl.accesdistant.sorbonne-universite.fr/>

UE2 — Civilisation I et Histoire de l'art I (4h cours magistraux).

Les cours de civilisation et d'histoire de l'art ont lieu **en français**.

— Programme de Civilisation : Introduction à l'histoire et à la géographie des Pays-Bas et de la Belgique L1EGNE12/L2EGNE22 (2h cours magistraux)

Lectures recommandées :

C. de VOOGD (2003), *Histoire des Pays-Bas : des origines à nos jours*. Paris : Fayard.

M.-T. BITSCH (2004), *Histoire de la Belgique de l'Antiquité à nos jours*. Édition entièrement revue et mise à jour avec la collaboration de Vincent Dujardin. Bruxelles : Complexe, « Questions à l'Histoire ».

— Programme d'Histoire de l'art : Initiation à l'histoire de la peinture flamande et hollandaise L1EGNE13 /L2EGNE23 (2h cours magistraux).

Premier semestre : *Histoire de l'art des Pays-Bas et de la Flandre du Moyen-Âge au baroque*

Second semestre : *Histoire de l'art moderne et contemporain des Pays-Bas et de la Belgique*

Ce cours comprend également une visite au Louvre.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Bibliographie :

Premier semestre :

E. PANOFSKY (2003), *Les Primitifs flamands*, Paris : Hazan.

S. PORRAS (2018), *Art of the Northern Renaissance. Courts, Commerce and Devotion*. London : Laurence King Publishing Ltd.

J. KOLDEWEIJ, A. HERMESDORF, P. HUVENNE (2006), *De schilderkunst der Lage Landen. De middeleeuwen en de zestiende eeuw*, Amsterdam : Amsterdam University Press.

Second semestre :

C. BRASSEUR (2015), *Connexions one, Art belge 1945-1975*. Antwerpen : Pandora.

W. ELIAS (2006), *Aperçus de l'art belge après 45*, T. I. Gent : Uitgeverij Snoeck.

W. ELIAS (2008), *Aperçus de l'art belge après 45*, T. II. Gent : Uitgeverij Snoeck.

K.J. GEIRLANDT, P. MERTENS & J. DYPREAU (1983), *L'art en Belgique depuis 45* Antwerpen : Mercatorfonds.

UE3 — Littérature I (2h cours magistraux).

Les cours de littérature ont lieu **en français**.

— Programme :

Premier semestre : Littérature classique de langue néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) L1EGNE14

Second semestre : Littérature moderne et contemporaine de langue néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) L2EGNE24

Bibliographie :

Frits VAN OOSTROM (2006), *Stemmen op schrift. Geschiedenis van de Nederlandse literatuur. Vanaf het begin tot 1300*. Amsterdam: Bert Bakker.

Herman PLEIJ (2007), *Het gevleugelde woord: geschiedenis van de Nederlandse literatuur 1400-1560*. Amsterdam : Bert Bakker.

Karel PORTEMAN & Mieke SMITS-VELDT (2008), *Geschiedenis van de Nederlandse literatuur, 1560-1700. Nieuw vaderland voor de muzen*. Amsterdam : Bert Bakker.

Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre) (1999), dir. Hanna Stouten et al., Paris : Fayard.

Lectures imposées :

Premier semestre :

Les lectures imposées du premier semestre seront communiquées aux étudiants à la rentrée.

Second semestre :

HARRY MULISCH (2001), *L'attentat*. Arles : Actes Sud

KADER ABDOLAH (2008), *La maison de la mosquée*. Paris : Gallimard

Lecture recommandée :

Carry van Bruggen, *Eva* (2016). Paris: Editions rue d'Ulm. Disponible sous format PDF : <https://presses.ens.psl.eu/media/upload/EVA%20secure%C2%A9.pdf>

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

UE4 — Linguistique et langue I

— Programme de linguistique :

Les deux semestres : *Introduction à la linguistique générale* (1h)

J. MOESCHLER & A. AUCHLIN (2009), *Introduction à la linguistique contemporaine*. Paris : Armand Colin

Premier semestre : *Introduction à la phonologie* (1h) L1EGNE15

W. DECOSTER & H. SMESSAERT (2012), *Basisbegrippen fonetiek en fonologie*, Leuven/Den Haag : Acco.

Second semestre : *Introduction à la morphologie* (1h) L2EGNE25

H. SMESSAERT (2013), *Basisbegrippen morfologie*, Leuven/Den Haag : Acco.

— Programme de grammaire :

Premier semestre : *La grammaire traditionnelle : les natures* (1h) L1EGNE16

Second semestre : *La grammaire traditionnelle : les fonctions* (1h) L2EGNE26

M. KLEIN & M.C. VAN DEN TOORN (2007), *Praktische cursus zinsontleding*. Groningen : Wolters-Noordhoff.

— Programme aptitudes productives

***Entraînements spécifiques aux aptitudes productives : expressions écrite et orale* (2h)
L1EGNE17/L2EGNE27**

Bibliographie :

L. BEHEYDT et T. WIEERS (1991), *Elementair woordenboek Nederlands*. Lier : Van In.

MARILENE GATHIER, MARIEKE GOEDEGEBURE (2016), *Beter Nederlands spreken*. Bussum : Coutinho.

— Programme de version :

***Version structurale* (1h) L1EGNE18/ L2EGNE28**

Bibliographie :

BOGAARDS, P. et al. (2007), *Le Robert & Van Dale*. Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français. Paris : Dictionnaires Le Robert / Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie. Egalement accessible en ligne depuis le site de la bibliothèque de la Sorbonne : <https://pakket20-vandale-nl.accesdistant.sorbonne-universite.fr/>

UE5 — Enseignements d'ouverture

Le cours d'anglais pour germanistes (L1EGAL1A/L2EGAL2A) est recommandé en option LV2.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

PROGRAMMES LICENCE 2

LES ETUDIANTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT SE PROCURER LES TITRES PRÉCÉDÉS D'UN ASTERISQUE (*)

UE1 — Langue II (1h CM, 2h TD, 1h TP) L3EGNE31/L4EGNE41

— Programme : *Approfondissement de la langue néerlandaise : vocabulaire, grammaire de base, compréhension de textes et prononciation*

Bibliographie :

*M.BEERSMANS & W. TERSTEEG (2009), *De sprong. Van NT2-niveau A2 naar B1*. Amsterdam : Boom. **Edition revue 2023**. Également disponible en version en ligne (△ non compatible smartphone et tablette) : https://www.nt2.nl/nl/zoeken/100-722_De-sprong-herziene-editie-online-only

P. BOGAARDS *et al.* (2007), *Le Robert & Van Dale*. Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français. Paris : Dictionnaires Le Robert / Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie. Également accessible en ligne depuis le site de la bibliothèque de la Sorbonne : <https://pakket20-vandale-nl.accesdistant.sorbonne-universite.fr/>

UE2 — Civilisation II (2h cours magistraux). L3EGNE32 / L4EGNE42

Les cours de civilisation ont lieu **en français**.

— Programme :

Premier semestre : *Histoire culturelle des Pays-Bas et de la Belgique de 1800 à 1914*

Second semestre : *Histoire culturelle des Pays-Bas et de la Belgique de 1914 à nos jours*

Orientation bibliographique :

Frits Van Oostrom (2020), *The Netherlands in a Nutshell. Highlights from Dutch History and Culture*. Amsterdam: Amsterdam University Press, 2020. En accès libre sur <https://openresearchlibrary.org/content/8d4f2160-8d4d-4ccc-8c8e-c78a6c16078e>

Lectures imposées :

J.A. KOSSMANN-PUTTO & E.H. KOSSMANN (2004), *Les Pays-Bas : Histoire des Pays-Bas du nord et du sud*. Antwerpen : Stichting Ons Erfdeel VZW.

UE3 — Littérature II (2h cours magistraux) LEGNE34 / L4EGNE44

Les cours de littérature ont lieu **en français** au premier semestre et en néerlandais au second semestre. Cours mutualisé avec L3.

Programme :

Premier semestre : *Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la poésie*.

Bibliographie :

H. VAN GORP *et al.* (2005), *Dictionnaire des termes littéraires*. Paris : Champion.

Hanna STOUTEN *et al.* (dir.) (1999), *Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre)*. Paris : Fayard.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Lecture imposée :

Marjolijn VAN HEEMSTRA (2019), *Le prénom de mon oncle*. Paris : Les Escales

Second semestre : *Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la prose.*

Bibliographie :

H. VAN GORP *et al.* (2005), *Dictionnaire des termes littéraires*. Paris : Champion.

Hanna STOUTEN *et al.* (dir.) (1999), *Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre)*. Paris : Fayard.

Lecture imposée :

Andreas BURNIER (2025), *L'heure des garçons*. Marseille : Les Editions du Typhon

A. ALBERTS (2023), *De eilanden* (extraits). Edition indifférente. En néerlandais.

UE4 — Linguistique et activités langagières II (2 CM, 3 TD)

Les cours de linguistique et de grammaire sont mutualisés avec L3, sauf le cours de Linguistique des langues germaniques qui est un cours d'UFR.

— Programme de linguistique :

Premier semestre :

- *Introduction à la linguistique générale et contrastive 1* (1 CM) L3EGNE35

- *Introduction à la linguistique générale et contrastive 2* (1 CM) L3EGNE36

Bibliographie :

Anne MCCABE (2011), *An Introduction to Linguistics and Language Studies*. Londen: Equinox Publishers Ltd.

Second semestre :

- *Syntaxe: les structures des syntagmes* (1 CM) L4EGNE45

- *Linguistique des langues germaniques* (1 CM) L4EGNE49

Bibliographie :

HAESERYN, Walter *et al.* (1997), *Algemene Nederlandse Spraakkunst*, Groningen-Deurne, Martinus Nijhoff-Wolters Plantyn. Consultable en ligne sur <https://e-ans.ivdnt.org/>

— Programme aptitudes productives : *Expressions écrite et orale* (2h) L3EGNE37/L4EGNE47

Bibliographie :

P. DE KLEIJN & E. NIEUWBORG (2001), *Basiswoordenboek Nederlands*. Leuven : Wolters.

— Programme version : *Initiation à la version* (1h) L3EGNE38 /L4EGNE48

Bibliographie :

P. BOGAARDS *et al.* (2007), *Le Robert & Van Dale*. Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français. Paris : Dictionnaires Le Robert / Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie. Egalement accessible en ligne depuis le site de la bibliothèque de la Sorbonne : <https://pakket20-vandale-nl.accesdistant.sorbonne-universite.fr/>

UE5 —Enseignements d'ouverture

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

PROGRAMMES LICENCE 3

UE1 — Langue III

(4h TD)

— Programme aptitudes productives : *Expressions écrite et orale* (2 TD) L5EGNE57/L6EGNE67

Bibliographie :

P. DE KLEIJN & NIEUWBORG (2001), *Basiswoordenboek Nederlands*. Leuven : Wolters.

P. GODIN *et al.* (2004), *Gramlink*. UCL, ILV (<https://sites.uclouvain.be/gramlink/>).

J. BAKX *et* L. ZIJLMANS (2007), *Nota Bene! Cursus schrijfvaardigheid voor hoogopgeleide anderstaligen*. Bussum: uitgeverij Coutinho.

— Programme version : *Version* (2 TD) L5EGNE58 /L6EGNE68

Bibliographie :

H. BOSMANS *et al.* (1998), *Toetsen en teksten. Vijfde reeks*. Groningen : Wolters-Noordhoff.

J. V. BAARDEWIJK-RESSEGUIER & M. V. WILLIGEN-SINEMUS (2003), *Matériaux pour la traduction du néerlandais en français*. (2 volumes). Muiderberg : Coutinho.

P. BOGAARDS *et al.* (2007), *Le Robert & Van Dale*. Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français. Paris : Dictionnaires Le Robert / Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie. Egalement accessible en ligne depuis le site de la bibliothèque de la Sorbonne : <https://pakket20-vandale-nl.accesdistant.sorbonne-universite.fr/>

UE2 — Civilisation III / Histoire de l'art II

— Programme Civilisation (2 CM) L5EGNE52 /L6EGNE62

Premier semestre : *Le développement de l'antisémitisme aux Pays-Bas d'un point de vue historique : fondements politiques, religieux et nationalistes*

Cette série de cours analysera si l'antisémitisme aux Pays-Bas est un phénomène récent ou non.

Ses origines religieuses, politiques et nationalistes remontent bien avant les années 1930. Dès le Moyen Âge, des stéréotypes antisémites se répandent. Au XVI^e siècle, les Juifs, exclus des guildes, contribuent à l'économie néerlandaise. Les théories de Darwin, ainsi que le développement du nationalisme renforcent ensuite l'antisémitisme en Europe.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, 80 % des Juifs néerlandais sont exterminés. Ce cours explore les liens entre émancipation, nationalisme et racisme pour mieux comprendre comment la Shoah a pu arriver.

Orientations bibliographiques :

J.C.H. BLOM (2017), *Geschiedenis van de joden in Nederland*, Amsterdam : Uitgeverij Balans.

Remco ENSEL & Evelien GANS (eds) (2016), *The Holocaust, Israel and 'the Jew'. Histories of antisemitism in postwar Dutch society*, Amsterdam, Amsterdam University Press / Chicago University Press.

Remco ENSEL (2014), *Haatspraak*, Amsterdam : Amsterdam University Press.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

- Evelien GANS (2010), « Iedereen een beetje slachtoffer, iedereen een beetje dader. De Nederlandse Historikerstreit over de grijze oorlog », *De Groene Amsterdammer*, 27 janvier 2010, <https://www.groene.nl/artikel/iedereen-een-beetje-slachtoffer-iedereen-een-beetje-dader>
- Evelien GANS (2003), « Van slaaf tot koning. Een beknopte geschiedenis van het zionisme », in : *De Brug*, 13e année, no. 50, septembre 2003, p.34-37.
- Pim GRIFFIOEN & Ron ZELLER (2011), *Jodenvervolging, in Nederland, Frankrijk en België. Overeenkomsten, verschillen, oorzaken*, Amsterdam, Boom.
- Ido DE HAAN (1999), *Na de ondergang. De herinnering aan de jodenvervolging in Nederland, 1945-1995*, Den Haag, Sdu, 1999).
- Tirtsah LEVIE BERNFELD & Bart WALLET (2023), *Jews in the Netherlands: A Short History*, Amsterdam, Amsterdam University Press.
- Deborah LIPSTADT (1994), « Canaries in the Mine. Holocaust Denial and the Limited Power of Reason », in: *Denying the Holocaust. The Growing Assault on Truth and Memory*, New York, Penguin, p.1-29.
- Kevin PRENGER (2024), « Jodenvervolging in Nederland tijdens de Duitse bezetting (1940-1945): Nederland en de Holocaust: hoe kon het zover komen? », Historiek.net, 8 mei 2024, <https://historiek.net/jodenvervolging-in-nederland-tijdens-de-duitse-bezetting-1940-1945/164332/>.
- Chris QUISPEL (2015), *Anti-Joodse beeldvorming en Jodenhaat. De geschiedenis van het antisemitisme in West-Europa*, Historische Migratiestudies 5, Hilversum, Verloren.
- Bart VAN DER BOOM (2012), « Ordinary Dutchmen and the Holocaust: a summary of findings », in: Peter Romijn e.a., *The Persecution of the Jews in the Netherlands, 1940-1945. New perspectives*, Amsterdam, NIOD/Vossiuspers), p.29-52.
- Michel WIEVIORKA (2014), *Het antisemitisme uitgelegd aan jongeren*, Amsterdam, De Bezige Bij.
- Michel WIEVIORKA (2014), *L'Antisémitisme expliqué aux jeunes*, Paris, Seuil.

Second semestre : Les Pays-Bas comme paradis de la drogue : histoire, politique et impact transnational

En 1995, le sénateur français Masson a qualifié les Pays-Bas de « narco-état » ; une étiquette persistante. Ce cours explore l'origine de cette réputation, son évolution historique et son impact sur les débats politiques et culturels.

Il analyse comment les Pays-Bas ont réglementé les drogues, pourquoi certaines sont tolérées et d'autres non, et comment les médias, l'art et la littérature ont influencé cette perception. La dimension internationale, comme la criminalité transfrontalière et le tourisme, a également renforcé cette image.

Enfin, la politique des drogues y apparaît comme un miroir des tensions sociétales, reflétant les évolutions des lois et des mentalités autour de l'usage des consommateurs.

Orientations bibliographiques :

Virginia Berridge (2013), *Demons: Our Changing Attitudes to Alcohol, Tobacco, and Drugs*. Oxford, Oxford University Press.

Hans Derks (2015), *Verslaafd aan opium: De VOC en het Huis van Oranje als drugsdealers*. Amsterdam, Singel Uitgeverijen.

Antonio Escobedo (1995), *Histoire élémentaire des drogues: Des origines à nos jours*. Traduit par Abel Gerschenfeld. Paris Éditions du Léopard.

— **Programme Approfondissement de l'histoire de l'art / histoire des idées : CE COURS NE SERA PAS OUVERT EN 2026-2027**

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

UE3 — Littérature III et Méthodologie (2 CM, 1 TD)

Les cours de littérature ont lieu **en français au premier semestre et en néerlandais au second semestre**. Cours mutualisé avec L2.

— **Programme littérature (2 CM) L5EGNE54 / L6EGNE64**

Premier semestre :

- *Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la poésie.*

Bibliographie :

H. VAN GORP *et al.* (2005), *Dictionnaire des termes littéraires*. Paris : Champion.

Hanna STOUTEN *et al.* (dir.) (1999), *Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre)*. Paris : Fayard.

Lecture imposée :

Marjolijn VAN HEEMSTRA (2019), *Le prénom de mon oncle*. Paris : Les Escales

Second semestre :

- *Textes littéraires (Pays-Bas et Flandre) avec une introduction à la prose.*

Bibliographie :

H. VAN GORP *et al.* (2005), *Dictionnaire des termes littéraires*. Paris : Champion.

Hanna STOUTEN *et al.* (dir.) (1999), *Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre)*. Paris : Fayard.

Lectures imposées :

Andreas BURNIER (2025), *L'heure des garçons*. Marseille : Les Editions du Typhon

A. ALBERTS (2023), *De eilanden*. Edition indifférente. En néerlandais.

— **Méthodologie et rédaction académiques (1h travaux dirigés) L5EGNE50 / L6EGNE60**

UE4 — Linguistique III et Thème (2 CM, 1 TD)

Les cours de linguistique sont mutualisés avec L2

— **Programme linguistique :**

Premier semestre :

Introduction à la linguistique générale et contrastive (2 CM) L5EGNE55

Bibliographie :

Anne MCCABE (2011), *An Introduction to Linguistics and Language Studies*. Londen: Equinox Publishers Ltd.

Second semestre :

Syntaxe: les structures des syntagmes (2 CM) L6EGNE65

Bibliographie :

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

WALTER HAESERYN *et al.* (1997), *Algemene Nederlandse Spraakkunst*. Groningen/Deurne, Martinus Nijhoff-Wolters Plantyn. Consultable en ligne sur <https://e-ans.ivdnt.org/>

— Programme Thème (1h TD) L5EGNE59/L6EGNE69

Bibliographie :

P. BOGAARDS *et al.* (2007), *Le Robert & Van Dale*. Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français. Paris : Dictionnaires Le Robert / Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie. Egalement accessible en ligne depuis le site de la bibliothèque de la Sorbonne : <https://pakket20-vandale-nl.accesdistant.sorbonne-universite.fr/>

UE5 — Enseignements d'ouverture

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

LICENCE – MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (MCC)

2024-2025

Généralités

CC = Contrôle continu

CCI = Contrôle continu intégral

CT = Contrôle terminal

Modes d'évaluation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées, soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences constitutives du diplôme.

Définition des trois modes d'évaluation en vigueur (cf. pour plus de détails le « Cadre général des MCC » accessible sur l'ENT)

Le Contrôle continu intégral (CCI) : évaluation composée de plusieurs épreuves, au minimum de 2 notes, se déroulant durant les périodes d'enseignement. Ce contrôle peut comporter une épreuve finale (ou terminale) organisée pendant la durée d'un cours, plutôt en fin de semestre.

Le CCI ne donne pas lieu à session de rattrapage.

Le Contrôle mixte : évaluation combinant au moins 2 notes de Contrôle continu (CC), épreuves se déroulant pendant les cours, ET d'une note en Contrôle terminal (CT), organisé pendant la période dédiée aux examens (l'épreuve en CT étant gérée en général, mais pas obligatoirement, par le service des examens).

Le Contrôle mixte donne lieu à une session de rattrapage en fin d'année (oral), portant sur l'enseignement des 2 semestres.

Le Contrôle terminal (CT) : évaluation par UNE SEULE épreuve sur une matière, par semestre, se déroulant durant la période dédiée aux examens. Peut être organisée sous forme d'écrit ou d'oral. Le CT donne lieu à une session de rattrapage en fin d'année (oral), portant sur l'enseignement des 2 semestres.

– Le contrôle continu intégral (CCI) et le contrôle mixte

L'étudiant inscrit sous le régime du Contrôle Continu Intégral (CCI) est évalué en cours de semestre, régulièrement, sur la base de plusieurs épreuves (écrites ou orales) ou travaux donnant lieu à au moins deux notes par matière. En CCI, les contrôles ont lieu entièrement pendant le semestre y compris, à la dernière séance, pour les étudiants salariés ou dispensés de CC. Les cours soumis au CCI ne sont pas concernés par la semaine de révisions tutorée (cf. *infra*).

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

– **Le contrôle mixte (CM)** combine des épreuves de contrôle continu (CC) et une épreuve terminale (CT).

Le CCI et le contrôle mixte impliquent l'assiduité de l'étudiant à tout ou partie des enseignements, selon les modalités précisées dans les MCC de Licence.

Les enseignements non fondamentaux (ou optionnels) (voir la liste dans les MCC des UFR) sont évalués uniquement par le CCI.

Pour tous les enseignements en CCI, il appartient aux étudiants dispensés d'assiduité de s'informer de la date d'examen (final), qui aura lieu pendant une séance en fin de semestre.

– **Le contrôle terminal (CT)**

L'étudiant inscrit sous le régime du Contrôle terminal (CT) est évalué par une seule épreuve d'examen par matière ou groupe de matières à l'issue du semestre. Les copies d'examen sont remises aux correcteurs sous anonymat.

Organisation des examens

En licence, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale divisée en deux périodes clôturant chaque semestre : la session de janvier et la session de mai et une session de rattrapage après une première publication des résultats.

Pour les étudiants en Licence, la dernière semaine d'enseignements de chaque semestre sera consacrée aux cours de révision ou de rappel méthodologique, à l'exclusion de tout cours nouveau. Ce dispositif ne concerne que le cursus Licence et les matières évaluées en contrôle terminal ou en contrôle mixte. Il ne concerne donc pas les matières soumises au Contrôle continu intégral (CCI), ni le cursus de Master.

Cette semaine intégralement consacrée aux « révisions tutorées » n'est pas obligatoire, c'est-à-dire qu'il n'y aura aucun contrôle d'assiduité ni aucun contrôle durant la semaine. L'étudiant(e) a la liberté de réviser seul sans bénéficier du soutien pédagogique organisé par l'université.

La session de rattrapage, organisée fin juin-début juillet, porte sur les enseignements des deux semestres. Les épreuves se déroulent sous forme d'oral.

Remarques sur les rattrapages :

– Lorsque l'UE est obtenue on ne repasse pas l'EC dont la note est inférieure à 10.

– Lorsque l'UE n'est pas obtenue, l'étudiant(e) est tenu(e) de repasser le ou les EC dont la note est inférieure à 10. Si l'étudiant(e) ne se présente pas à l'épreuve de rattrapage, il/elle se voit attribuer la mention « absence injustifiée », qui équivaut à 0/20.

– La note obtenue lors des rattrapages remplace celle de la session initiale, même si elle est inférieure

– Pour pouvoir participer aux épreuves de rattrapage, du premier comme du second semestre, les candidats qui n'ont pas été admis après délibération doivent **obligatoirement** s'inscrire par courriel auprès de Mme Kim ANDRINGA : kim.andringa@sorbonne-universite.fr en respectant les délais qui leur seront communiqués.

– En cas de différend, c'est la dernière version des Modalités de Contrôle des Connaissances en ligne sur l'ENT qui fait foi.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Le plagiat à l'université et à l'UFR d'Études germaniques et nordiques

L'UFR d'Études germaniques et nordiques met en garde les étudiants contre toute forme de plagiat et de fraude. Elle renvoie notamment à l'article 52 du règlement intérieur de l'université.

Article 52 : travaux des étudiants

Les étudiants de l'université Paris-Sorbonne s'engagent, durant l'ensemble de leur cursus universitaire, à respecter les principes de l'honnêteté intellectuelle et à ne pas recourir, à l'oral comme dans leurs travaux écrits, au plagiat.

Le plagiat est constitué lorsqu'un étudiant rend ou présente un travail qu'il propose comme étant le produit de sa propre pensée alors qu'il ne l'est pas. Il se caractérise soit par l'absence de citation d'un auteur, soit par la reformulation, la traduction ou la copie de propos d'un auteur sans indication de source. Il y a plagiat non seulement lorsque l'on reprend les mots d'autrui mais également lorsqu'on lui emprunte ses idées.

Le plagiat constitue une atteinte grave aux règles du droit d'auteur. Il peut être assimilé à un délit de contrefaçon. Par conséquent, tout plagiat, y compris de documents issus de sources internet, pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires indépendantes de la mise en œuvre de sanctions pénales.

Les étudiants inscrits en LLCER Néerlandais devront impérativement faire figurer **à la fin de tout travail écrit fait à la maison et devant faire l'objet d'une note, la déclaration sur l'honneur suivante**, datée et signée, valable pour toutes les années de Licence, pour toutes les disciplines :

« Je, soussigné(e) Prénom Nom, atteste sur l'honneur que j'ai rédigé ce travail moi-même et sans recourir à d'autres sources ou outils que ceux que j'ai explicitement déclarés comme tels. Ce travail ne comporte pas de plagiat. Tous les développements repris d'une source extérieure, y compris une I.A. ou autre source électronique, sont cités entre guillemets avec un renvoi à la source dûment identifiée. Par ailleurs, ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui. »

Fraude aux examens

La fraude ou tentative de fraude commise au cours d'une épreuve de CC ou CT peut prendre plusieurs formes et notamment :

- ✓ l'utilisation non autorisée de documents ou de matériel (ex : calculatrice programmée, moyen de communication ou d'information (notamment téléphone), anti-sèche...);
- ✓ les manœuvres informatiques non autorisées (ex : copie d'un fichier ou recherche dans un répertoire interdit);
- ✓ la communication d'informations entre candidats;
- ✓ la substitution d'un tiers ou d'un candidat à un autre candidat;
- ✓ la substitution de copies.

L'utilisation d'I.A. est strictement interdite sauf autorisation expresse de l'enseignant.e et dans les limites que ce.tte dernier.e vous aura indiquées.

La fraude aux examens est passible de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de Sorbonne Université, voire de tout établissement public de l'enseignement supérieur. (Code de l'Éducation art. L.811-6 ; Décret n° 90-1011 du 14 novembre 1990, relatif au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.)

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Modalités de contrôle des connaissances

Contrôle continu

Il est prévu deux contrôles continus par semestre pour chaque élément constitutif, sous forme d'oral ou de devoirs sur table en temps limité (1h max.). Ils interviendront à hauteur de 33% de la note finale. Le contrôle continu est obligatoire dans les TD sauf indications contraires (cf. ci-après). Les enseignants ont également la possibilité de donner une note de participation selon les modalités de leur choix, dont ils sont tenus d'informer les étudiants au début du premier semestre.

Régimes spéciaux : dispense d'assiduité aux TD : une dispense d'assiduité aux TD peut être accordée par le Directeur d'UFR, aux étudiants ayant une activité professionnelle, ayant des enfants à charge, aux femmes enceintes, aux étudiants handicapés, aux artistes et sportifs de haut niveau, aux étudiants inscrits en double cursus (attention : les bi-licences ne sont pas des double cursus), aux étudiants engagés dans la vie civique et aux étudiants ayant le statut d'étudiant entrepreneur. Ces étudiants doivent télécharger le formulaire de « demande de dispense d'assiduité » (disponible sur l'ENT), le remplir en indiquant précisément les codes concernés en cas de demande de dispense partielle et déposer leur demande avec justificatifs auprès du secrétariat de l'UFR deux mois au plus tard après la date de la rentrée universitaire. Si la dispense est accordée, l'étudiant est soumis pour les matières demandées au seul régime du contrôle terminal. Voir les tableaux ci-après pour les modalités du contrôle terminal de L1, L2 et L3.

Contrôle terminal Licence 1

UE + Intitulé	Éléments constitutifs / Codes Apogée	Janvier semestre 1	Mai semestre 2	rattrapage juin semestre 1 / 2
UE1 — Langue I - Initiation à la langue néerlandaise	- L1EGNE11 / L2EGNE21	- 1 épreuve écrite de 2h : vocabulaire, grammaire, compréhension de texte	- 1 épreuve écrite de 2h : vocabulaire, grammaire, compréhension de texte - 1 épreuve orale de 20 min	1 épreuve orale de 20 min pour chaque élément constitutif (EC)
UE2 — Civilisation - Civilisation I	- L1EGNE12 / L2EGNE22	- 1 épreuve orale de 20 min	- 1 épreuve orale de 20 min	
- Histoire de l'art I	- L1EGNE13 / L2 EGNE23	- 1 épreuve orale de 20 min	- 1 épreuve orale de 20 min	
UE3— Littérature I	-	- 1 épreuve orale 20 min	- 1 épreuve orale 20 min	
UE4— Linguistique et activités langagières I - Introduction à la phonologie / à la morphologie - Introduction à la linguistique générale - Grammaire traditionnelle - Version - Expressions écrite et orale	- L1EGNE15 / L2EGNE25 - L2EGNE29 - L1EGNE16 / L2EGNE26 - L1EGNE18 / L2EGNE28 - L1EGNE17 / L2EGNE27	- 20 min phonologie (oral) - 20 min grammaire (oral) - 1h version (écrit) - 1h expression écrite +20 min expression orale	- 20 min morphologie (oral) - modalités communiquées par l'enseignant en début d'année - 20 min grammaire (oral) - 1 h version (écrit) - 1h expression écrite +20 min expression orale	
UE5— Enseignements d'ouverture (- Anglais pour germanistes)	(- L1EGAL1A / L2EGAL1A)	(- CCI)	(- CCI)	(Pas de rattrapage)

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Contrôle terminal Licence 2

UE + Intitulé	Éléments constitutifs / Codes Apogée	Janvier semestre 3	Mai semestre 4	rattrapage juin semestre 3 / 4
UE1 — Langue II - Approfondissement de la langue néerlandaise	- L3EGNE31 / L4EGNE41	- 1 épreuve écrite de 2h : vocabulaire, grammaire, compréhension de texte	- 1 épreuve écrite de 2h : vocabulaire, grammaire, compréhension de texte - 1 épreuve orale de 20 min	1 épreuve orale de 20 min pour chaque élément constitutif (EC)
UE2— Civilisation II	- LEGNE32 / L4EGNE42	- 1 épreuve orale de 20 min	- 1 épreuve orale de 20 min	
UE3— Littérature II	- L3EGNE34 / L4EGNE44	- 1 épreuve orale de 20 min	- 1 épreuve orale de 20 min	
UE4— Linguistique et activités langagières II - Linguistique I - Linguistique II - Syntaxe - Linguistique langues germaniques - Version - Expressions écrite et orale	- L3EGNE35 - L3EGNE36 - L4EGNE45 - L4EGNE49 - L3EGNE38 / L4EGNE48 - L3EGNE37 / L4EGNE47	- 1 épreuve écrite de 1h - 1 épreuve écrite de 1h - 1 épreuve écrite de 1h - 1h expression écrite + 20 min expression orale	- 1 épreuve écrite de 1h - modalités communiquées par l'enseignant en début d'année - 1 épreuve écrite de 1h - 1h expression écrite + 20 min expression orale	
UE5— Enseignements d'ouverture		Selon l'UE choisie	Selon l'UE choisie	

Contrôle terminal Licence 3

UE + Intitulé	Éléments constitutifs / Codes Apogée	Janvier semestre 5	Mai semestre 6	rattrapage Juin semestre 5 / 6
UE1 — Langue III - Expressions écrite et orale - Traduction (version)	- L5EGNE57 / L6EGNE67 - L6EGNE68 /	- 1h30 expression écrite + 20 min expression orale - 1 épreuve écrite de 2h	- 1h30 expression écrite + 20 min expression orale - 1 épreuve écrite de 2h	1 épreuve orale de 20 min pour chaque élément constitutif (EC)
UE2— Civilisation III	- L5EGNE52 / L6EGNE62	- 1 épreuve orale de 20 min	- 1 épreuve écrite de 2h	
UE3— Littérature III - Littérature - Méthodologie et rédaction académiques	- L5EGNE54 / L6EGNE64 - L5EGNE50 / L6EGNE60	- 1 épreuve écrite de 2h - 1 épreuve écrite de 1h	- 1 épreuve écrite de 2h - 1 épreuve écrite de 1h	
UE4— Linguistique III - Linguistique - Thème	- L5EGNE55 / L6EGNE65 - L5EGNE59 / L6EGNE69	- 1 épreuve écrite de 2h - 1 épreuve écrite de 1h	- 1 épreuve écrite de 2h - 1 épreuve écrite de 1h	
UE5— Enseignements d'ouverture		Selon l'UE choisie	Selon l'UE choisie	

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Contrôle terminal Licence 3 néerlandais/FLE

UE + Intitulé	Éléments constitutifs / Codes Apogée	Janvier semestre 5	Mai semestre 6	rattrapage Juin semestre 5 / 6
UE1 — Langue III - Expressions écrite et orale - Traduction (version)	- L5EGNE57 / L6EGNE67 - L6EGNE68 /	- 1h30 expression écrite + 20 min expression orale - 1 épreuve écrite de 2h	- 1h30 expression écrite + 20 min expression orale - 1 épreuve écrite de 2h	1 épreuve orale de 20 min pour chaque élément constitutif (EC)
UE2— Civilisation III	- L5EGNE52 / L6EGNE62	- 1 épreuve orale de 20 min	- 1 épreuve écrite de 2h	
UE3— Littérature III - Littérature -Méthodologie et rédaction académiques	- L5EGNE54 / L6EGNE64 - L5EGNE50/ L6EGNE60	- 1 épreuve écrite de 2h - 1 épreuve écrite de 1h	- 1 épreuve écrite de 2h - 1 épreuve écrite de 1h	
UE4— Linguistique III - Linguistique - Thème	- L5EGNE55 / L6EGNE65 - L5EGNE59 / L6EGNE69	- 1 épreuve écrite de 2h - 1 épreuve écrite de 1h	- 1 épreuve écrite de 2h - 1 épreuve écrite de 1h	
UE5— FLE	Se renseigner auprès de l’UFR de langue française			

Dans des circonstances exceptionnelles affectant le bon déroulement des épreuves, il sera possible de passer à des épreuves en distanciel et de modifier le format de ces mêmes épreuves après validation par le directeur ou la directrice de l'UFR.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

MASTER

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES
(M1, M2)

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Tableau MASTER 1. Parcours Etudes Néerlandaises

Mention : Langues, Littératures et Civilisations étrangères

Spécialité : Études germaniques

Parcours : Études néerlandaises

Parcours recherche

M1	Semestre 1		Semestre 2
15 ECTS	UE1 — Séminaires de spécialisation - M1EGNE01 : Civilisation (5 ECTS) - M1EGNE02 : Littérature (5 ECTS) - M1EGNE03 : Linguistique (5 ECTS) 39 heures (3 TD)	10 ECTS	UE1 - Séminaires de spécialisation - M2EGNE01 : Civilisation (3 ECTS) - M2EGNE02 : Littérature (3 ECTS) - M2EGNE03 : Linguistique (4 ECTS) 39 heures (3 TD)
6 ECTS	UE2 — Compétence linguistique - M1EGNE04 : Version (4 ECTS) - M1EGNE05 : Thème (2 ECTS) 39 heures (3 TD)		
6 ECTS	UE3 — Méthodologie et Recherche - M1EGNE06 : Méthodologie et rédaction académiques (3 ECTS) Cours mutualisé avec L3. - M1EGNE07 : compte rendus de communications scientifiques (3 ECTS) 13 heures (1 TD) + travail autonome)	18 ECTS	UE3 – Méthodologie et Recherche M2EGNEM1 : Mémoire (équivalent à 100 heures)
3 ECTS	UE4 — LV2 : Anglais - M1EGAL1A : Anglais pour germanistes	2 ECTS	UE4 — LV2 : Anglais - M2EGAL1A : Anglais pour germanistes

Les candidats souhaitant se présenter aux concours (CAPES et/ou Agrégation selon les années et les ouvertures) sont priés de s'adresser à Mme Andringa

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Tableau MASTER 2. Parcours Etudes Néerlandaises

M2	Semestre 3		Semestre 4
24 ECTS	UE 1 — Séminaires de spécialisation, et le cas échéant, préparation à l'agrégation - M3EGNE01 : Civilisation - M3EGNE02 : Littérature - M3EGNE03 : Linguistique 39 heures (3 TD)	8 ECTS	UE 1 — Séminaire de spécialisation au choix Les étudiants SU ne partant pas à la VUB suivent le séminaire de leur directeur de recherche correspondant à la spécialité dont relève leur mémoire : - M4EGNE01 : Civilisation - M4EGNE02 : Littérature - M4EGNE03 : Linguistique Les étudiants VUB venant faire leur M2 à SU sont encouragés à choisir un séminaire en langue française ou en littérature française : - M4EGNE08 : Autre séminaire SU suivant parcours individuel (se renseigner auprès de Mme Andringa)
6 ECTS	UE 2 — Problématiques de la recherche M3EGNE07 : Comptes rendus de communications scientifiques	22 ECTS	UE 2 — Mémoire M4EGNEM2 : Mémoire

Convention SU-VUB

Les étudiants ont la possibilité, sous réserve d'acceptation de leur demande, de faire leur M2 à la Vrije Universiteit Brussel et de se voir délivrer deux diplômes. Des bourses Erasmus sont disponibles pour financer ces séjours. Pour plus d'informations, s'adresser à Mme Andringa en décembre de l'année de M1.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

PROGRAMMES MASTER 1

UE1 —Tronc commun : Séminaires de spécialisation

Civilisation (1 TD, 2h, semaines paires) **M1/M2EGNE01**

Cours mutualisé M1 / M2

Programme : *Objets, arts et sociétés en Flandre et aux Pays-Bas (XVIIe–XXe siècles)* (Thomas BEAUFILS, professeur en civilisation néerlandaise, thomas.beaufils@univ-lille.fr)

Ce cours de civilisation propose une exploration de l'histoire culturelle et artistique de la Flandre et des Pays-Bas du XVIIe au XXe siècle à travers une grande variété d'objets représentés dans la peinture — costumes, bijoux, mobilier, objets domestiques, etc. — mais également à travers des objets du quotidien et du design tels que - pêle-mêle - chaises, meubles, sculptures, coiffes régionales, photographies, ustensiles de cuisine, céramiques ou encore instruments de musique, notamment l'orgue de barbarie, ou encore le patrimoine maritime. Le cours s'intéressera également à des objets provenant des anciennes Indes néerlandaises. Une attention particulière sera ainsi accordée aux interactions entre histoire, société et productions artistiques/industrielles, ainsi qu'aux significations sociales, symboliques et identitaires attachées à ces objets. Dans une approche muséologique, le cours abordera enfin quelques pratiques flamandes et néerlandaises de conservation-restauration et de médiation appliquées à ces objets dans les institutions muséales. Enfin, deux visites de musées (dont l'exposition "Bruxelles 1900" au Petit Palais notamment) organisées par l'enseignant viendront compléter et illustrer les thématiques abordées au cours de l'année.

Bibliographie :

Des références bibliographiques vous seront communiquées en début d'année.

Littérature (1TD, 2h, semaines impaires) **M1/M2EGNE02**

Cours mutualisé M1 / M2

Programme : *Littératures postcoloniales et décolonisation des esprits.* (Kim ANDRINGA, maître de conférences, kim.andringa@sorbonne-universite.fr)

Ce séminaire se déroulant sur les deux semestres est consacré à l'analyse de la façon dont ces dernières années ont vu l'apparition d'une nouvelle façon de lire la littérature dite postcoloniale, mettant en lumière le « regard blanc ». Parallèlement, de nouvelles voix sont apparues qui donnent la parole aux anciennes populations colonisées. Nous examinerons ces évolutions à travers la lecture de textes classiques et récents ainsi que d'ouvrages critiques parus ces dernières années.

Bibliographie :

Textes étudiés (lectures obligatoires) :

- COLA DEBROT (1935), *Mijn zuster de negerin*. Edition indifférente : d'occasion ou en ligne sur https://www.dbnl.org/tekst/debr003verz04_01/
- RADNA FABIAS (2018), *Habitus*, Amsterdam : Arbeiderspers.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

- HELLA S. HAASSE (1948), *Oeroeg*, Amsterdam : Querido
- DIDO MICHIENSEN (2019), *Lichter dan ik*, Amsterdam : Hollands Diep.

Littérature secondaire :

- YVES CLAVARON (2015), *Petite introduction aux postcolonial studies*. Paris : Editions Kimé
- RASIT ELIBOL (éd.) (2021), *De nieuwe koloniale leeslijst*, Amsterdam : Das Mag.
- RICK HONINGS, COEN VAN 'T VEER, JACQUELINE BEL (éds) (2021), *De postkoloniale spiegel*, Leiden : Leiden University Press, téléchargement gratuit sur <https://library.oapen.org/handle/20.500.12657/51563>.
- MICHIEL VAN KEMPEN (2020), *Het andere postkoloniale oog*, Hilversum : Uitgeverij Verloren.

Linguistique (1 TD, 2h, semaines paires **M1/M2EGNE03**)

Cours mutualisé M1/M2

Programme : *Variation et diversité linguistiques aux Pays-Bas et en Flandre* (Tanja Temmerman, maîtresse de conférences en linguistique néerlandaise, tanja.temmerman@univ-lille.fr)

Ce cours a pour objectif d'éveiller l'attention des étudiant.e.s à la variation et la diversité linguistique en les familiarisant, d'un point de vue synchronique, aux diverses variétés du néerlandais. Le cours introduit et aborde en profondeur les concepts clés de la linguistique de variation. Le cours présente de manière théorique les notions de base de la dialectologie (l'étude des variétés géographiques) et de la sociolinguistique (l'étude des variétés sociales) et se concentre de manière systématique sur les caractéristiques phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicologiques de différentes variétés du néerlandais moderne (néerlandais standard et ses variantes géographiques, dialectes, régiolectes, variétés sous-standard, etc.). Outre l'introduction théorique, plusieurs études de cas représentatives sont examinées en profondeur. Pour concrétiser les différentes notions théoriques abordées dans ce cours, les étudiant.e.s seront amené.e.s, entre autres, à réaliser un travail écrit portant sur l'analyse d'un extrait d'un film dans ses versions néerlandaise et flamande.

Bibliographie :

Des références bibliographiques vous seront communiquées en début d'année.

UE2 — Compétence linguistique et Thème

Version (2h TD) **M1EGNE04**

Cours mutualisé L3 / M1

Bibliographie :

J. V. BAARDEWIJK-RESSEGUIER & M. V. WILLIGEN-SINEMUS (2003), *Matériaux pour la traduction du néerlandais en français*. (2 volumes). Muiderberg : Coutinho.

BOGAARDS, P. et al. (2007), *Le Robert & Van Dale*. Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français. Paris : Dictionnaires Le Robert / Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie. Egalement accessible en ligne depuis le site de la bibliothèque de la Sorbonne : <https://pakket20-vandale-nl.accesdistant.sorbonne-universite.fr/>

Thème (1h TD) **M1EGNE05**

Cours mutualisé L3 / M1

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Bibliographie :

STELLA LINN & ARIE MOLENDIJK, *Vertalen uit het Frans* (2010). Muiderberg : Coutinho
BOGAARDS, P. *et al.* (2007), *Le Robert & Van Dale*. Dictionnaire français-néerlandais et néerlandais-français. Paris : Dictionnaires Le Robert / Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie. Egalement accessible en ligne depuis le site de la bibliothèque de la Sorbonne : <https://pakket20-vandale-nl.accesdistant.sorbonne-universite.fr/>

UE3 — Méthodologie et Recherche

Méthodologie et rédaction académiques (1 TD) M1EGNE06

Cours mutualisé L3 / M1.

Compte rendus de communications scientifiques M1EGNE07

Les communications organisées par la composante de néerlandais seront annoncées au fil de l'année. Les étudiants peuvent également rendre compte de conférences extérieures après approbation par Mme Andringa.

MÉMOIRE

Le mémoire de M1 est rédigé en néerlandais et compte environ 50 pages.

L'étudiant aura au minimum 4 rendez-vous de suivi d'avancement des travaux avec son directeur/sa directrice de mémoire dans l'année (2 au premier semestre, 2 au second semestre), afin que ce.tte dernier.e puisse évaluer la progression et la méthode de travail. Ces rendez-vous sont obligatoires et entrent en compte dans le calcul de la note.

UE4 — LV2 : Anglais pour germanistes (1h30 TD) M1EGAL1A

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Contrôle des connaissances Master 1

UE semestre 1	contrôle continu (CC) ou terminal (CT) janvier semestre 1	UE semestre 2	contrôle continu mai semestre 2	juin rattrapage semestre 1 / 2
UE 1— Séminaires de spécialisation M1EGNE01 : Civilisation M1EGNE02 : Littérature M1EGNE03 : Linguistique	CT : travail écrit de 5 pages CT : travail écrit de 5 pages CT : travail écrit de 5 pages	UE 1— Séminaires de spécialisation M2EGNE01 : Civilisation M2EGNE02 : Littérature M2EGNE03 : Linguistique	CT : travail écrit de 5 pages + entretien CT : travail écrit de 5 pages + entretien CT : travail écrit de 5 pages +entretien	Pour les CT de janvier : un oral de 20 minutes par élément constitutif (EC). Pour les séminaires de spécialisation : les mêmes types de travaux qu'en session initiale. Inscriptions aux rattrapages auprès de Mme Andringa : kim.andringa@sorbonne-universite.fr
UE2 — Compétence linguistique M1NEVENE : Version M1NETHNE : Thème	CT : 1 épreuve écrite de 2h (version) et 1 épreuve écrite de 1h (thème)			
UE3 Méthodologie et Recherche - M1EGNE06 : Méthodologie et rédaction académiques M1EGNE07 : compte rendus de communications scientifiques (3 ECTS)	CT : 1 épreuve écrite de 1h CT : rédaction de trois comptes rendus (9 pages)			
UE4 — LV2 : Anglais - M1EGAL1A : Anglais pour germanistes	selon les MCC de l'UFR d'accueil			

Dans des circonstances exceptionnelles affectant le bon déroulement des épreuves, il sera possible de passer à des épreuves en distanciel et de modifier le format de ces mêmes épreuves après validation par le directeur ou la directrice de l'UFR.

Les enseignants ont également la possibilité de donner une note de participation selon les modalités de leur choix, dont ils sont tenus d'informer les étudiants au début du premier semestre.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

PROGRAMMES MASTER 2

REMARQUE IMPORTANTE : Les séminaires de Master 1 & 2 sont mutualisés ; les programmes des séminaires de Master 1 et de Master 2 sont donc les mêmes ; les thèmes de ces programmes changent chaque année.

Convention SU-VUB

Les étudiants ont la possibilité, sous réserve d'acceptation de leur demande, de faire leur M2 à la Vrije Universiteit Brussel et de se voir délivrer deux diplômes. Des bourses Erasmus sont disponibles pour financer ces séjours. Pour plus d'informations, s'adresser à Mme Andringa en fin de M1.

Premier semestre

UE 1 — Séminaires de spécialisation

- **Civilisation** (1 TD, 2h, semaines paires) **M3EGNE01**

Cours mutualisé M1 / M2

Programme : *Objets, arts et sociétés en Flandre et aux Pays-Bas (XVIIe–XXe siècles)* (Thomas BEAUFILS, professeur en civilisation néerlandaise, thomas.beaufils@univ-lille.fr)

Voir M1 pour le détail du programme et la bibliographie

- **Littérature** (1 TD, 2h, semaines impaires) **M3EGNE01**

cours mutualisé M1 / M2

Programme : *Littératures postcoloniales et décolonisation des esprits*. (Kim ANDRINGA, maître de conférences, kim.andringa@sorbonne-universite.fr)

Voir M1 pour le détail du programme et la bibliographie

- **Linguistique** (1 TD, 2h, semaines paires) **M3EGNE03**

cours mutualisé M1 / M2

Programme : *Variation et diversité linguistiques aux Pays-Bas et en Flandre* (Tanja Temmerman, maîtresse de conférences en linguistique néerlandaise, tanja.temmerman@univ-lille.fr)

Voir M1 pour le détail du programme et la bibliographie

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

UE 2 — Problématique des équipes de recherche / Comptes rendus de communications scientifiques (6h) M3EGNE07

Les communications organisées par la composante de néerlandais seront annoncées au fil de l'année. Les étudiants peuvent également rendre compte de conférences extérieures après approbation par Mme Andringa.

Second semestre

UE 1 — Séminaires de spécialisation

Participation au séminaire du Directeur de recherche (1 TD, 2h)

– soit **Civilisation** (1 TD, 2h, semaines impaires) **M4EGNE01**

Cours mutualisé M1 / M2

Programme : voir semestre 1

– soit **Littérature** (1 TD, 2h, semaines impaires) **M4EGNE02**

Cours mutualisé M1 / M2

Programme : voir semestre 1

– soit **Linguistique** (1 TD, 2h, semaines paires) **M4EGNE03**

Cours mutualisé M1 / M2

Programme : voir semestre 1

– soit **Autre séminaire SU pour les étudiants VUB venus faire leur M2 à SU, à choisir dans la liste proposés des séminaires en langue française ou en littérature française (M4EGNE08)**

(Se rapprocher de Mme Andringa pour connaître la liste des cours accessibles.)

UE 2 — Mémoire (M4EGNEM2)

Le mémoire de M2 est rédigé en français et compte environ 100 pages.

L'étudiant aura au minimum 4 rendez-vous de suivi d'avancement des travaux avec son directeur/sa directrice de mémoire dans l'année (2 au premier semestre, 2 au second semestre), afin que ce.tte dernier.e puisse évaluer la progression et la méthode de travail. Ces rendez-vous sont obligatoires et entrent en compte dans le calcul de la note.

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Contrôle des connaissances Master 2

UE semestre 1	contrôle terminal semestre 1	UE semestre 2	contrôle terminal semestre 2	juin rattrapage semestre 1 / 2
UE1 M3EGNE01 : Civilisation M3EGNE02 : Littérature M3EGNE03 : Linguistique	travail écrit de 10 pages travail écrit de 10 pages travail écrit de 10 pages	UE1 M4EGNE01 ou M4EGNE02 ou - M4EGNE03 ou M4EGNE08 : séminaire du directeur de recherche ou autre séminaire SU (étudiants VUB)	travail écrit de 10 pages + entretien ou modalités de contrôle de l'autre séminaire SU (M4EGNE08)	Mêmes types de travaux qu'en session initiale. Inscriptions aux rattrapages auprès de Mme Andringa : kim.andringa@sorbonne-universite.fr ou UFR concernée pour M4EGNE08
UE 2 M3EGNE07 : Comptes rendus de communications scientifiques	rédaction de cinq comptes rendus (15 pages)			

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

**Tableau des semaines de cours paires et impaires 2026-2027
(pour les séminaires bimensuels de Master 1 et Master 2)**

Premier semestre : semaine du...		Second semestre : semaine du...	
14 septembre	impair	25 janvier	pair
21 septembre	pair	1 février	impair
28 septembre	impair	8 février	pair
5 octobre	pair	22 février	impair
12 octobre	impair	1 mars	pair
19 octobre	pair	8 mars	impair
2 novembre	impair	15 mars	pair
9 novembre	pair	22 mars	impair
16 novembre	impair	29 mars	pair
23 novembre	pair	19 avril	impair
30 novembre	impair	26 avril	pair
7 décembre	pair	3 mai	impair
14 décembre	impair	10 mai	pair

ATTENTION : informations importantes pour le 1^{er} semestre

- Le séminaire de littérature aura lieu le mardi des semaines impaires
- le séminaire de linguistique aura lieu le vendredi des semaines paires, alternativement en présentiel (les 25/9, 23/10 et 27/11) et en distanciel (les 9/10, 13/11 et 11/12).
- le séminaire de civilisation aura lieu les semaines paires, alternativement le mardi (6/10, 10/11 et 8/12) et le vendredi (25/9, 23/10 et 27/11).

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Modules conseillés aux étudiants Erasmus

Éléments pédagogiques recommandés aux étudiants néerlandophones ERASMUS en provenance des Pays-Bas et de Flandre

Les étudiants Erasmus sont tenus de participer au contrôle continu au même titre que les autres étudiants.

Module	Élément Pédagogique		Premier semestre (session janvier)		Second semestre (session juin)	
		Heures de cours/ semaine S1 & S2	Points ECTS	Épreuve, nature, durée	Points ECTS	Épreuve, nature, durée
L1EGNE18 / L2EGNE28	Version structurale	1h	2	Ecrit, 1h	2	Ecrit, 1h
L3EGNE38 / L4EGNE48	Initiation à la version	1h	2	Ecrit, 1h	2	Ecrit, 1h
L5EGNE53 / L6EGNE63	Thème	1h	2	Ecrit, 1h	3	Ecrit, 1h
L5EGNE58 / L6EGNE68	Version	2h	3	Ecrit, 2h	4	Ecrit, 2h
M1EGNE04	Version	2h (S1 seulement)	3	Écrit, 2h	4	Écrit, 2h
M1EGNE02 / M2EGNE03	Séminaire Littérature	1h	5	Travail écrit, min. 5 p.	5	Travail écrit, min. 5 p.
M1EGNE03 / M2EGNE03	Séminaire Linguistique	1h	5	Travail écrit, min. 5 p.	5	Travail écrit, min. 5 p.
M1EGNE01 / M2EGNE01	Séminaire Civilisation	1h	5	Travail écrit, min. 5 p.	5	Travail écrit, min. 5 p.
L1EGNE13 / L2EGNE23	Histoire de l'art	2h	3	Oral, 20 min	4	Oral, 20 min

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Activités proposées

Cours d'été de la Nederlandse Taalunie

La **Nederlandse Taalunie** est un organisme intergouvernemental de la Flandre et des Pays-Bas. Elle gère toute affaire concernant la langue néerlandaise. Chaque année, elle propose des bourses pour le cours d'été de Gand en Flandre. Les étudiants des quatre filières (spécialistes, bi-licences, non-spécialistes et LEA) ayant de bonnes connaissances élémentaires en néerlandais peuvent adresser leur candidature (CV et lettre de motivation en néerlandais) à Mme ANDRINGA avant décembre 2026. Les départements de néerlandais en France proposent également chaque année un cours d'été d'une durée d'une semaine environ dans une de leurs universités. Les participants reçoivent une aide financière pour leurs frais de déplacement et de séjour.

Les échanges internationaux

Les étudiants spécialistes et LEA de L3 de l'année universitaire 2026-2027 souhaitant passer un semestre de leur première année de master en 2027-2028 dans une université aux Pays-Bas (NL) ou en Flandre (B) sont invités à informer Mme ANDRINGA de leur intention avant décembre 2026. Des connaissances approfondies du néerlandais sont requises. Sorbonne Université propose des échanges avec les universités ci-dessous.

- . Katholieke Universiteit Leuven (B)
- . Radboud Universiteit Nijmegen (NL)
- . Rijksuniversiteit Groningen (NL)
- . Vrije Universiteit Brussel (B)
- . Universiteit van Amsterdam (NL)
- . Vrije Universiteit Amsterdam (NL)

Par ailleurs, il existe pour les étudiants spécialistes la possibilité d'intégrer un master bi-diplômant et de faire leur seconde année de Master à la Vrije Universiteit Brussel. Ce parcours permet d'obtenir à la fois un diplôme de Master SU et un diplôme de Master VUB. Les étudiants inscrits en M1 pendant l'année 2026-2027 et souhaitant candidater pour être admis dans ce M2 bi-diplômant en 2027-2028 sont invités à informer Mme ANDRINGA de leur intention avant décembre 2026. Les modalités de candidature et d'admission seront précisées au cours de l'année 2026-2027.

Les conférences internes

Chaque année universitaire, la Composante Études Néerlandaises propose plusieurs conférences en français. Celles-ci traitent de sujets liés aux études néerlandaises : la littérature, la linguistique, la civilisation, l'histoire des idées, l'histoire de l'art et la didactique. Elles se tiennent certains mardis au Centre Malesherbes (les dates seront indiquées plus tard). *Les étudiants sont tenus d'y assister.*

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Il existe deux formules :

- *des conférences de professeurs invités*
- *des conférences d'écrivains néerlandophones*

Ces dernières conférences permettent aux écrivains traduits en français de présenter leur œuvre. En règle générale il s'agit d'auteurs effectuant un séjour littéraire à la Sorbonne (*writer in residence*).

Chaire Isabelle de Charrière

Les études néerlandaises bénéficient depuis 2025 d'un professeur invité dans le cadre de la Chaire Isabelle de Charrière, financée par l'Ambassade des Pays-Bas en France. En 2024-2025, la chaire était occupée par le linguiste Marc van Oostendorp (professeur à la Radboud Universiteit, Nijmegen), puis en 2025-2026 par le professeur Gijsbert Rutten, linguiste également, de Leiden University. Un.e nouveau.elle professeur.e prendra la relève au second semestre 2026-2027.

Les stages

Le cursus de néerlandais LLCER ne comprend pas de stages. Vous avez toutefois la possibilité de faire un stage non crédité. La Taalunie met à votre disposition une banque de stages avec des annonces spécifiquement destinées aux étudiants de néerlandais internationaux :

<https://mijnnederlands.org/vacaturebank>

PARCOURS ETUDES NEERLANDAISES

Le parcours orthodidacte

Référent : M. Olivier DUPLATRE
olivier.duplatre@sorbonne-universite.fr

1. Présentation

Cette formation s'adresse à toutes les personnes désireuses de se perfectionner en français : elle a pour objectif l'éradication des erreurs qui apparaissent dans les lettres, courriels, rapports, etc. et qui peuvent porter préjudice à la crédibilité d'un étudiant ou d'un candidat à un emploi.

La formation commence par un test de 140 questions à seule fin de déterminer le niveau de l'étudiant. Celui-ci dispose de 15 secondes pour répondre à chaque question. En fonction des réponses, l'étudiant sera affecté au niveau 1, 2, 3 ou 4 ; un parcours personnalisé lui sera alors proposé.

L'étudiant débute sa formation en traitant les exercices des différentes séquences de chaque niveau, le but étant de valider le niveau 4 ou, au moins, d'effectuer l'intégralité du parcours.

Voici les points abordés :

- Orthographe
- Conjugaison
- Concordance des temps
- Sens des mots
- Anglicismes
- Sigles
- Pléonasmes
- Emplois fautifs
- Emplois critiqués

Quels sont les avantages de cette formation ?

- Les exercices sont variés et adaptés au niveau de l'apprenant
- Orthodidacte est simple à utiliser
- L'étudiant peut travailler à son rythme
- Chaque exercice est précédé d'une brève leçon
- Chaque erreur est expliquée
- Enfin, orthodidacte permet aux étudiants de mesurer leur progression à l'aide de statistiques portant sur les thèmes abordés.

2. Modalités

Ce parcours est réservé aux étudiants de 1^{re} année inscrits en licence ou dans l'une des doubles licences incluant le néerlandais.

Il est facultatif, mais vivement conseillé.

Un bonus sera accordé au 2^e semestre aux étudiants ayant réalisé la totalité de leur parcours.

La date limite pour achever ce parcours est le **15 mai**.

Aucune démarche n'est à effectuer. Les étudiants seront directement inscrits et pourront accéder à leur compte orthodidacte.